

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2006  
(convocation du 16 octobre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Octobre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BRON Jean-Charles, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Didier, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUPPE Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BANDEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 20)  
M. BRANA Pierre à Mme. COUTANCEAU Emilie  
M. DAVID Alain à Mme. CARTRON Françoise  
M. DOUGADOS Daniel à Mme de FRANCOIS Béatrice (absent de 10 h à 11 h)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues  
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis  
M. SEUROT Bernard à M. BELLOC Alain  
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. FLORIAN Nicolas

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. MAURIN Vincent  
M. GRANET Michel à M. MONCASSIN Alain  
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain  
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry (à partir de 11 h 00)  
Mme. PARCELIER Muriel à M. BREILLAT Jacques  
M. REDON Michel à Mme. DELAUNAY Michèle  
M. RESPAUD Jacques à M. JAULT Daniel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Programmation 2006 dans le cadre de la délégation des aides à la pierre -  
Opération d'acquisition-amélioration de 611 logements par la S.A. H.L.M.  
DOMOFRANCE à PESSAC**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 23 juin 2006, le Conseil de Communauté a approuvé la programmation de logements sociaux pour la période 2006-2008. En effet, conformément à l'article L. 301-5-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, la délégation des aides à la pierre sur le parc social public est une compétence déléguée à la Communauté Urbaine. Elle nécessite une délibération du Conseil de Communauté sur toutes les aides à la pierre accordées en faveur de la construction, de l'acquisition, de la réhabilitation et de la démolition de logements locatifs sociaux, la location accession et la création de places d'hébergement d'urgence.

Cette même délibération précisait, du fait du caractère indicatif de la programmation triennale et du souhait de la Communauté Urbaine de pouvoir prendre en compte en cours d'année de nouvelles opérations, qu'une réserve d'agrément était mise en place.

A l'origine, cette réserve d'agrément est établie selon le tableau suivant :

<b>Nature du logement</b>	<b>Objectifs annuels du Plan de Cohésion Sociale (A)</b>	<b>Programmation triennale 2006-2008 (agrément demandés en 2006) (B)</b>	<b>Réserve d'agrément 2006 (A-B)</b>
<b>PLS (Prêt Locatif Social)</b>	<b>427</b>	<b>295</b>	<b>132</b>
<b>PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)</b>	<b>854</b>	<b>820</b>	<b>34</b>
<b>PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)</b>	<b>70</b>	<b>40</b>	<b>30</b>

Compte tenu des demandes déposées par les différents opérateurs du logement social, une partie de cette réserve a été affectée sur les nouvelles opérations qui suivent :

Mode	Maître d'ouvrage	Commune	Opération	PLS	PLUS	PLAI
AA	SEMI Blanquefort	Blanquefort	6, avenue du Général de Gaulle		2	
Neuf	Clairsienne	Eysines	Rue Aladin Miqueau		20	
Neuf	SEMIB Bruges	Talence	Avenue Paul Bert		6	
<b>TOTAL</b>					<b>28</b>	

On constate donc, à ce jour, que la réserve en PLUS s'élève à 6 agréments. Or, la S.A. H.L.M DOMOFRANCE a informé la Communauté Urbaine qu'elle venait de réaliser une importante opération « d'acquisition-amélioration » sur la Commune de Pessac. Cet opérateur vient de se porter acquéreur de 611 logements sis résidence Arago, à proximité du secteur de la « Chataigneraie ». Au titre de cette acquisition, DOMOFRANCE demande l'octroi de 611 agréments en PLUS.

Comme la réserve d'agréments dont dispose Monsieur le Président est bien en deçà du nombre d'agréments demandé par la S.A. H.L.M, il y a nécessité pour le Conseil de Communauté de délibérer sur cette opération, afin de l'inscrire dans le volume d'agréments déjà programmé et validé lors de la séance du 23 juin 2006.

Après prise en compte de cette opération, la réalisation des objectifs du Plan de Cohésion Sociale, qui sont repris dans la convention de délégation des aides à la pierre peut se résumer ainsi :

Nature du logement	Objectifs du Plan de Cohésion Sociale pour trois années	Programmation triennale 2006-2008 (agréments demandés)	Taux de réalisation des objectifs
PLS (Prêt Locatif Social)	1 281	1 207	94%
PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)	2 562	2 395	93%
PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)	210	189	90%
<b>TOTAL</b>	<b>4 053</b>	<b>3 791</b>	<b>94%</b>

Il faut noter que cette opération ne sera pas financée dans le cadre du nouveau dispositif d'aide à l'opération approuvé par l'assemblée lors du conseil de communauté du 22 septembre 2006. Le plan de financement du projet a en effet été établi sans recours à cette nouvelle aide et uniquement sur la base d'une subvention de 253 400 euros financée sur les crédits délégués Etat.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il vous est demandé Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser l'octroi de 611 agréments en PLUS à la S.A. H.L.M DOMOFRANCE relative à l'opération « Résidence Arago » située sur la Commune de Pessac,
- Autoriser Monsieur le Président à notifier cette programmation à la S.A. H.L.M DOMOFRANCE;
- Autoriser Monsieur le Président à accorder et à verser les subventions de la Communauté Urbaine à la S.A. H.L.M DOMOFRANCE selon les règles définies dans la convention de délégations des aides à la pierre de l'Etat du 31 janvier 2006,
- Autoriser Monsieur le Président à payer les dépenses au moyen des crédits votés au budget 2006 en section d'investissement au chapitre 204.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 octobre 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
14 NOVEMBRE 2006**

M. JEAN TOUZEAU

